

# Malte

## Circuit découverte

du 16 au 22 octobre 2025

7 jours / 6 nuits

Hôtels 4\*\*\*\*

à partir de 1370€ / pers  
Base 30-39 personnes

### Les Points Forts

- ✓ Transfert aéroport-Vol direct de Marseille
- ✓ Nombreuses excursions incluses
- ✓ Boissons aux repas
- ✓ Accompagnateur dédié

### Jour 3: GROTTA BLEUE / TOUR DES PORTS

Petit-déjeuner et départ vers Zurrieq où se trouve la célèbre Grotte Bleue. Possibilité d'effectuer une petite sortie en mer à bord de barques pittoresques afin de découvrir les admirables jeux de lumière sur les fond marins (prix de la sortie en mer non compris et ré- glable sur place). Continuation de l'excursion avec la visite du village typique de pêcheurs de Marsaxlokk où vous pourrez photographier des « luzzu », ces barques de pêcheurs peintes en couleurs vives et portant sur leur proue l'œil d'Osiris. Découverte de son marché local qui se tient tous les jours sur le port.

Déjeuner au restaurant. Après le repas, cap sur Sliema où vous embarquerez pour une petite croisière dans les ports naturels entourant la capitale. Vous quitterez Sliema, en passant devant l'île Manoel. Vous longerez ensuite les remparts de la ville fortifiée, passerez devant le fort St Elme, lieu du tournage du film « Midnight Express » puis les chantiers maritimes qui accueillent les pétroliers, avant de remonter le long des Trois Cités. Après cette agréable balade, temps libre à Sliema, ville animée et commerçante. Retour à l'hôtel.

Dîner et logement.

### Jour 1: MARSEILLE ✈️ LA VALETTE/ ST PAUL'S BAY

Rendez-vous des participants et départ en autocar pour l'aéroport de Marseille. Accueil et assistance d'un représentant Sabardu Voyages. Formalités d'enregistrement. Envol pour Malte sur vol direct de la compagnie Ryanair. A votre arrivée à La Valette en début de soirée, accueil par notre correspondant et transfert jusqu'à votre hôtel situé à St Paul's Bay, dans la partie nord de l'île. Installation dans les chambres, dîner et nuit.

### Jour 2: LA VALETTE

Petit-déjeuner et départ pour une excursion à la journée de La Valette, capitale de Malte classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette cité, cernée de remparts, offre une architecture remarquable faite de palais et dont les rues ont été disposées en angle droit. Durant l'excursion vous visiterez les jardins d'Upper Barracca d'où vous aurez une vue imprenable sur le Grand Port et les Trois Cités. Puis l'imposante co-cathédrale de St Jean, chef d'œuvre de l'art baroque et son oratoire abritant les tableaux de Caravaggio. Découverte du musée d'archéologie et de son importante collection de vestiges, parmi lesquels la statue de la déesse de la fertilité. Déjeuner en cours d'excursion. La visite se poursuivra avec le « Malta Experience », un diaporama sur grand écran retraçant l'histoire de Malte. Retour à l'hôtel.

Dîner et nuit.

#### **Jour 4 : ST PAUL'S BAY**

Petit-déjeuner et journée libre en pension complète à votre hôtel pour profiter des équipements mis à disposition. L'hôtel est situé en plein cœur de Qawra dans la baie de St. Paul. De style mauresque, il se trouve à quelques minutes de marche de la promenade, d'une plage de sable, des transports publics, magasins, bars, restaurants et beaucoup d'autres installations de loisirs. Dîner et nuit.

#### **Jour 5 : : LES 3 CITES**

Après le petit déjeuner, départ en compagnie de votre guide local pour la visite de Birgu – Vittoriosa où les Chevaliers installèrent le siège de leur quartier général à leur arrivée à Malte en 1530. Visite de Cospicua et Senglea dont le jardin domine le grand port. Puis, nous parcourons les ruelles et passerons devant les premières demeures des Chevaliers avant d'arriver à la nouvelle marina, où vous pourrez admirer la remarquable vue sur La Valette. Visite du palais de l'Inquisiteur érigé dans les années 1530 comme palais de justice de l'Ordre de St Jean. Il est maintenant un musée d'art et de traditions populaires. Déjeuner au restaurant. La journée se terminera par la découverte de l'ensemble préhistorique de Tarxien, qui est le plus complexe de tous les temples de l'île. Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

#### **Jour 6 : L'ÎLE DE GOZO**

Petit-déjeuner. Départ en autocar pour l'embarcadère de Cirkewwa à l'extrémité ouest de l'île. Traversée de trente minutes et débarquement au port principal de Gozo. Dès l'arrivée à Gozo, vous visiterez les temples mégalithiques de Ggantija. Ils font partie des plus importants édifices archéologiques de Malte datant de 3600 – 3200 avant J.C. Continuation vers Victoria pour visiter sa citadelle. Déjeuner en cours d'excursion. Arrêt à Rabat, village très pittoresque. La journée se terminera par la découverte du plus beau site, Dwejra Bay, où la mer intérieure communique avec la haute mer par un long tunnel naturel sous les falaises. Arrêt photo au Fungus Rock ou rocher du général, où autrefois poussait une plante que les Chevaliers utilisaient comme traitement médical. Retour à l'hôtel. Dîner et logement.

#### **Jour 7 : MDINA / MOSTA / LA VALETTE MARSEILLE**

Petit-déjeuner et départ pour Mosta afin de découvrir l'église Ste Marie célèbre pour sa coupole, l'une des plus grandes d'Europe. Poursuite de l'excursion par la visite de l'ancienne capitale, Mdina, encore surnommée « la Cité du Silence », un véritable joyau d'architecture. Sous la conduite de votre guide, vous arpentez les rues sinueuses entourées de maisons ayant appartenues à la noblesse de l'époque. Passage devant les couvents, les palais puis la cathédrale de Malte (extérieur) avant d'atteindre les fortifications qui dominent la campagne maltaise et vous offrent une vue magnifique sur une grande partie de l'île. Retour à l'hôtel et déjeuner. Dans l'après-midi, transfert à l'aéroport de La Valette. Assistance de notre représentant local pour les formalités d'enregistrement. Envol vers Marseille sur vol direct de la compagnie Ryanair. A votre arrivée en fin de soirée retour vers vos différents lieux de prise en charge.

## FORMALITES :

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité + formalités sanitaires en vigueur sur la période couvrant votre voyage selon les exigences du/des pays visités ou en transit et de la compagnie aérienne.

## INFORMATIONS :

La photocopie de votre carte d'identité ou passeport est obligatoire au moment de votre inscription.

La compagnie Ryanair ne propose pas de collation gratuite à bord de ses vols.

\*La présence d'un accompagnateur Sabardu Voyages si le groupe est composé de plus de 30 participants

Ce voyage est déconseillé aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Dans le cadre du projet de loi de finances 2025, le ministère de l'économie et des finances prévoit d'augmenter très sensiblement la taxe dite de solidarité (TSBA) sur les billets d'avion. Si celle-ci entre en vigueur nous serons alors dans l'obligation de répercuter le montant de cette hausse estimée entre 10€ et 50€ selon le trajet aérien.



En partenariat avec



## NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport autocar aller/retour jusqu'à l'aéroport de Marseille  
Le transport aérien Marseille / La Valette / Marseille sur vols directs Ryanair ou toute autre compagnie lata  
Les taxes d'aéroports (100 € au 02/09/24) Les transferts aéroport / hôtel / aéroport Le transport en autocar de tourisme  
L'hébergement en chambre double en hôtel 4\*\*\*\*  
La pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 7  
Les boissons à volonté au cours des repas à l'hôtel (vin, bière, sodas, eau et café)  
Les boissons au cours des repas pris à l'extérieur  
Les excursions et visites mentionnées au programme Les entrées dans les sites selon programme  
La présence d'un guide local lors des visites La taxe de séjour  
La présence d'un accompagnateur Sabardu Voyages\*  
**L'assistance / rapatriement**  
**L'assurance annulation (offerte)**  
**L'assurance « Protection sanitaire » (offerte)**

## NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle : 350 €/ personne (nombre limité, nous consulter)  
Le supplément vue mer 75 € / personne Les pourboires au guide et au chauffeur Les dépenses personnelles



## CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Pour les croisières maritimes, fluviales et les voyages aériens, les conditions d'annulation, par personne, sont les suivantes :

30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation

10 % du montant du voyage de 60 à 46 jours

25 % du montant du voyage de 45 à 31 jours

50 % du montant du voyage de 30 à 16 jours

75 % du montant du voyage de 15 à 5 jours

100 % du montant du voyage moins de 5 jours avant le départ.

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par e-mail, et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie. Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivant l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

## **ASSURANCE ANNULATION**

---

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage.

La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage.

Le remboursement interviendra déduction faite des frais de dossiers de 30€, d'une franchise minimum de 15€ par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et de toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix ne comprend pas ».

De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

## **PRINCIPALES EXCLUSIONS**

---

Le non-respect des formalités de police et de douane.

L'obligation d'ordre professionnel.

Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme.

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours.

Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 82600 du 13/07/82.

La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme, tout effet de radioactivité

Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ; Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation.

## **CESSION DE CONTRAT**

---

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ. Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion ou des billets maritimes par exemple. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

## **ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT**

---

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage. Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Services en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;
- les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur ;
- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,
- etc.

Le contrat détaillé vous sera remis au moment de votre inscription.

## **TAXES D'AEROPORT**

---

Elles sont indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix comprend ». Compte tenu de la fluctuation permanente du tarif mentionné à la date de parution du catalogue, cette taxe est susceptible d'être réajustée en fonction de sa valeur exacte jusqu'à 20 jours avant le départ.

